L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 12 MAI 1886. 59me Année

Dufour & Donnet,
Propriétaires Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 12 MAI 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Jas. P. Guinault, à l'écurie de Paul Reuset, coin des rues Gasquet et Napoléon, une vacherie.

La station expérimentale de l'industrie sucrière en Louisiane.

Nous avons sous les yeux le bulletin No. 3 de la station expérimentale de l'industrie sucrière de la Louisiane, dirigée, comme chacun le sait, par le prof. Stubbs. Si nous avions pu douter, un seul instant, des immenses services que devait rendre cette institution, la lecture de cette petite brochure de vingt-cinq pages à peine, suffirait à elle seule pour apporter dans notre esprit la conviction la plus absolue.

On a de la peine à croire au nombre, à la valeur des expériences qui ont été faites à la station, non seulement dans le laboratoire, mais sur le terrain, en dépit du déplorable état d'un sol malsoigné jusque là, mal cultivé et où le drainage faisait complètement défaut ; en dépit, surtout, d'un hiver extrêmement rigoureux, des gelées intenses de janvier et des pluies froides et continuelles qui ont suivi.

Cette station, qui, en vertu même de son titre, n'a à s'occuper que d'expériences sur la culture de la canne et la fabrication du sucre, a singulièrement élargi le cercle de ses travaux. Elle applique ses différents systèmes d'engrais aux produits que peuvent donner nos qualités de sols les plus diverses—au sorgho, à la betterave, au maïs, au riz, aux avoines. L'utilité s'en trouve ainsi généralisée. Il n'est pas de planteur, de fermier, du Nord ou du Sud, de l'Est ou de l'Ouest de l'Etat qui n'ait à en tirer une excellente leçon et un bon profit.

La station de Kenner a été installée au mois d'octobre dernier. Le prof. Stubbs a dû transformer, complètement, une petite habitation sucrière qui était dans un état déplorable et l'améliorer assez pour la rendre propre aux expériences les plus délicates. Il y a, de plus, installé un laboratoire de chimie, où il a sous la main les instruments et les substances nécessaires aux analyses du jus de cannes et de ses produits aussi bien que des différents engrais susceptibles d'être mis en usage sur un sol et sous un climat comme le nôtre.

Sur un terrain généralement humide, bas et, partdessus le marché, sujet, tantôt à de fréquentes et abondantes pluies, tantôt, à de longues sécheresses, il est de la dernière importance de régulariser, de maîtriser le cours des eaux, de façon à en retarder ou en activer l'écoulement, suivant que l'exigent la nature du sol, sa conformation et les phénomènes météorologiques qui peuvent survenir. Aussi l'étude et l'application des différents systèmes de drainage, souterrain à ciel ouvert, ont-elles été l'objet des premiers soins de l'agronome émérite qui dirige la station. Non seulement il s'est livré, chaque jour, d'une façon régulière, à des observations atmosphériques, à l'aide de baromètres et de thermomètres extrêmement sensibles, mais il s'est mis en rapport avec le Service des signaux des Etats-Unis, dont il reçoit les informations, comme il lui communique les siennes.

Il n'existe rien de curieux, d'intéressant pour l'agriculteur comme les travaux de drainage exécutés à Kenner. Plusieurs acres y ont été sillonnés de fossés, de conduits souterrains, à différentes distances, à différentes profondeurs, avec des tuiles de différentes dimensions. Toutes les situations y ont été prévues, et l'on a su pourvoir à tous les besoins du sol. Rien ne manque à l'œuvre du Prof. Stubbs, qui va devenir un champ presqu'inépuisable d'observations pour l'agriculteur louisianais.

Dans le court espace de temps écoulé entre octobre et avril, où tant de jours ont dû être perdus, soit à cause des travaux préparatoires, soit à cause des froids intenses et des violentes pluies qui sont survenus dans l'intervalle, suitou combien on est arrivé à faire d'expériences ! 454. En voici le détail : 30 pour les avoines, 66 pour le maïs, 8 pour le sorgho, 350 pour la canne. De plus, M. Stubbs, ayant pour voisin, un planteur rizier, il lui a demandé de faire, chez lui, une vingtaine d'expériences sur la culture de ce grain. Il se propose de traiter de même les fèves plates comme engrais pour les champs de cannes. Plus tard, il étudiera ses études aux différentes plantes fourragères, dans le but de déterminer qu'elles sont celles qui doivent le mieux répondre aux besoins du planteur sucrier.

Nous avons voulu donner une idée aussi juste que possible des travaux qui ont déjà eu lieu à la station expérimentale de Kenner.

Ce n'est non seulement combien cette station doit jeter de lumière sur l'industrie sucrière, encore enveloppée de tant de ténèbres, mais combien de services inappréciables elle va nécessairement rendre à l'agriculture, en général.

Nous ne voulons nous hâter ni de chanter victoire, ni de donner, soit au professeur Stubbs, soit aux planteurs qui ont provoqué la création de la station expérimentale, les éloges qu'ils méritent ; ce sont des éclats de zèle qui auraient plutôt qu'ils ne serviraient à cette inestimable institution. Nous préférons qu'on la juge d'après les résultats qui, nous en sommes convaincus, ne se feront pas attendre et dépasseront les prévisions, des plus optimistes. Mais il nous sera bien permis de dire que toutes les réformes, tous les perfectionnements qui sont à l'ordre du jour, dans notre pays, arrivent à un moment bien opportun, alors qu'il se manifeste, partout, de l'autre côté de l'Atlantique, une réaction contre un excès de production qui a eu les plus désastreuses conséquences.

Il en est ainsi, en Allemagne, en Autriche-Hongrie, en France, dans toutes les contrées d'outre-mer, où l'industrie avait pris un si prodigieux développement, on est allé plus loin. Franchi à signifié aux fabricants d'a... à diminuer leur production, et de ne pas dépasser la moyenne qu'on y a constatée depuis cinq ans. Quiconque la dépassera sera passible d'une forte amende et verra doubler ses impôts. La mesure est passablement absolutiste et il n'est pas probable qu'on pût s'en accommoder partout ailleurs, mais elle donne la note des idées qui dominent, en ce moment, en Europe. Quant aux fabricants français, ils demandent des mesures qui ne sont pas de nature à encourager un excès de production chez leurs voisins : ils voudraient que l'on établît une forte barrière qui interdît l'entrée de tout sucre étranger dans le pays. Ils ne verraient pas, dit-on, sans déplaisir périr la récolte de betteraves, cette année ; ils seraient ainsi débarrassés de leur trop-plein.

Tous ces faits prouvent à quel degré en est arrivée, en Europe, l'exaspération contre la baisse constante des prix, fruit de l'excédant exagéré des récoltes. Il est donc à croire que cet excédant ne se maintiendra pas ou, du moins, qu'il diminuera considérablement. Renfermé dans de modestes limites, il ne peut que favoriser une hausse prochaine, qui sera un nouvel aiguillon pour nos planteurs. Produisent plus abondamment et dans de meilleures conditions, ils seront plus en état, désormais, de faire face aux demandes des consommateurs de l'Union.

LOUISIANE.

Le *Parmer*, Covington, paroisse St. Tammany, du 8 mai :

On bâtit dans tous les quartiers de Covington.

—Le grand pont qui traverse le Bogue Falaya a été réparé.

—Le rapport du surintendant de l'instruction publique de l'Etat alloue $2245. 50 à la paroisse St-Tammany et $182. 85 à la paroisse Washington.

—Le marshal Dullion a réparé les ponts dans le courant de la semaine. Les réparations de celui qui touche à la propriété du capitaine Miller ont été achevées hier.

—Le terme de la cour de district, pour les causes civiles, commencera lundi prochain.

—Le 3 du courant, M. W. S. Wren a été élu maire, MM. B. Goldate, H. Heisser, T. Dendinger, L. Baham, Jos. Steinle aldermen, de Madisonville.

—Le pont neuf du Bogue Chitto, dans la paroisse Washington, à un endroit connu sous le nom de "Magee's Ferry," a été emporté à la dernière crue des eaux. C'est une grande perte pour les habitants des paroisses Washington et St-Tammany. Ce pont a été construit en octobre 1885, a coûté $1400 et dominait de 18 pieds la rivière, lorsque celle-ci était basse.

—M. T. P. Fornia a été nommé maître de poste de Shady Grove, paroisse Washington, en remplacement de M. R. Daniel, démissionnaire.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 8 mai :

La semaine a été magnifique pour les travaux et les planteurs en ont bien profité.

—La canne pousse d'une manière satisfaisante, mais on se plaint toujours de la lenteur et du retard de la souche.

—Le bayou, après avoir monté jusqu'à dix-neuf pieds au-dessus de la marque des basses eaux, est tombé de cinq pouces. Il faut encore le veiller.

Le *Bulletin*, Markesville, paroisse Avoyelles, du 1er mai :

Les jardins de Hansville ont très-bonne apparence ; les légumes y viennent vite, depuis que les chaleurs nous sont arrivées.

On espère y avoir des pêches en abondance, les arbres sont chargés de fruits.

Les chemins, y sont séchés et solides maintenant par conséquent, plus de boues, de tracas de ce côté, et l'on peut voyager à l'aise, en voiture, sur les chemins du Bayou.

Dans le pays, les affaires ne vont guères ; cette stagnation vient peut-être de ce que nos fermiers sont tous occupés, chacun, à soigner leurs terres.

Nous devons signaler un fait intéressant. Nous avons vu, la semaine dernière, une caisse de manches de haches, de maillets, fabriquées chez M. A. Hass, sur le Bayou Crocodile ; il l'expédiait aux marchands d'Evergreen. M. Hass a fait beaucoup d'améliorations, cette année, dans son moulin à coton ; il vient d'en acheter un autre pour moudre le maïs. Il a aussi un excellente machine pour nettoyer la graine de coton. Il est de ceux qui pensent qu'il faut faire autant que possible son travail chez soi.

—Il y a une pétition en circulation dans le communauté, pour obtenir l'ouverture d'un canal entre le Bayou des Grines et les marais Choclaw, une distance de trois milles. Ce canal servirait à drainer les marécages situés à l'Ouest de la localité et à diminuer le danger de coté du bayou des Glaises, trop enclin à verser ses eaux dans la rivière Rouge.

Nous avons causé, sur ce sujet, avec M. T. P. Hermanson, notre représentant, qui est très intéressé à toute entreprise tendant à préserver les terres basses des inondations. M. Hermanson est d'avis que la fermeture du Bayou Chocktaw débarrasserait, une bonne fois, cette région des inondations et rendrait à la culture une grande quantité de terres fertiles qui restent, chaque année, à la merci des éléments.

M. Hermanson a raison, croyons-nous: Fermons l'embouchure du Bayou Choctaw ; ouvrons le canal mentionné ci-dessus, et nous verrons bientôt tout le pays qui forme maintenant un vaste Nil, se dessécher.

Le jury de police va s'occuper de cette affaire, et il est possible que l'Etat s'en charge.

M. Hermanson nous a déclaré qu'il est prêt à tout faire dans ce but.

Le *Weekly Observer*, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemine, du 8 mai :

Nous avons eu un très beau temps, toute la semaine.

Le travail de la charrue touche à sa fin ; ayant la fin de la semaine prochaine, presque tout le riz sera semé.

— On se plaint beaucoup du mauvais état des chemins sur les habitations Fairview et Harlem.

MM. Geo. Martin et Thos. Denby déclarent qu'ils cesseront de servir la provision de viande aux propriétaires riverains du fleuve, si le syndic du second "ward" ne force pas ces derniers à réparer les routes; il ne se passe de jour qu'il ne brise quelque chose à sa voiture, à cause des épouvantables cahots qu'elle est obligée de subir, à chaque instant. Ce sont partout d'énormes flaques d'eau ; pas de drainage, pas de fossés, pourquoi les routes sont-elles si mauvaises dans cette région, tandis qu'à Pointe-à-la-Hache, elles sont excellentes?

—Le major Wm Green a été mortellement blessé par un nègre du nom d'Albert Smith, sur son habitation, de la paroisse St-Bernard. L'avocat de district, James Wilkinson et le juge Nunez, avertis, sont arrivés à la hâte et ont pu recevoir les déclarations du mourant. Le major Green meurt victime d'un abominable assassinat. Le shérif Nunez s'est bientôt emparé du meurtrier, qui a été enfermé dans la prison de Terre aux Bœufs.

Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons, par une dépêche téléphonique, qu'un rassemblement formidable, à la nouvelle de la mort du major s'est porté à la prison, s'est emparé du coupable et l'a lynché.

La *Revieur*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 8 mai :

Les planteurs ne peuvent pas désirer un temps meilleur que celui qu'ils ont eu, cette semaine. Ceux du Bayou, nous affirment que la récolte promet beaucoup. Le maïs surtout est en très bon état et pousse rapidement.

—La population de Big Bend doit tenir un "mass meeting", le 15 du courant, à Bordelonville, pour protester contre la fermeture de l'Atchafalaya. Elle veut s'entendre avec celle qui habite le long de la rivière même, pour demander à nos représentants au Congrès de s'opposer à l'exécution du plan de la Commission. Tous les habitants déclarent que si l'on exécutait cette mesure, le pays entier serait transformé en un vaste lac. Ils sont préservés des inondations par une ligne de levées qui, en ce cas, ne pourraient résister. S'il fallait boucher une rivière, ils préféreraient que ce fût la Rivière Rouge. On se servirait alors de l'Atchafalaya comme débouché des rivières Rouge et Ouachita. L'Atchafalaya est, selon eux, le canal naturel pour le commerce de la région qu'ils habitent. Ils arriveraient alors au Mississippi par le Bayou Plaquemine.

L'*Enterprise*, Nouvelle Ibérie, paroisse Ibérie, du 8 mai :

La semaine dernière, vendredi ou samedi, comme le bateau à vapeur *Durio* traversait le pont jeté sur le bayou, à Pont-Breaux, le gardien craignant que la cheminée ne frappât une arche, manœuvra si maladroitement, que le bâteau fut sérieusement endommagé. La cabine du pilote et la cheminée ont été renversées. Le *Durio* appartient à la fabrique d'huile d'Ibérie, propriété de MM. Gates et Veazey, qui vont actionner la paroisse St-Martin et lui réclamer des dommages et intérêts.

—Le jury de police, dans sa dernière séance, a résolu de prendre des mesures pour ouvrir de nouveaux chemins, devenus d'une absolue nécessité. Il procédera à l'expropriation de certains terrains dont il a besoin pour établir les communications justement réclamées.

Il y en avait auparavant une libre de la Nouvelle-Ibérie avec l'île Avery, mais on a tellement établi de clôtures entre les deux localités, qu'il n'y a plus moyen d'aller de l'une à l'autre. Il en est ainsi de presque tous les côtés. Il est temps que l'on mette un terme à cet absurde état de choses, qui entrave toutes les relations commerciales.

Le *Democrat*, Plaquemine, paroisse Iberville, du 8 mai :

On nous rapporte que le long du Tèche le plant et les souches sont en excellent état.

—On nous écrit, de Bayou Gonla :

"L'ouragan mêlé de grêle qui a traversé Plaquemine, dimanche soir, est arrivé ici hier et a duré une grande demi-heure.

"Nous avons une vraie pluie d'orage, aujourd'hui ; le ciel est si chargé que l'on se trouve presque dans l'obscurité.

—Mariés, à Brusle Landing, M. le Dr Dupuy à Mlle Elisa Patureau ; M. Paulin Fréchéau à Mlle Lucia Gassje.

L'*Item*, Jeanerette, paroisse Ibérie, du 8 mai :

(Notre confrère donne le texte de l'acte d'incorporation de l'association dite "Attakapas Agricultural and Mechanical Fair Association, dont le but est d'améliorer et de développer l'agriculture, l'horticulture et l'industrie manufacturière dans le district des Attakapas.

Les directeurs sont MM. A. L. Monnot, président ; Bernard Milmo, vice-président ; Wm F. Hudson, A. Morest, J. A. Provost, Geo. Minvielle, Geo. Wilworth.

L'acte a été passé pardevant M. St-Cyr Delahoussaye, notaire.)

Souscription pour l'érection d'une statue au sergent Blandan, en France.

Nous avons reçu, hier, de France, la lettre suivante, que nous nous empressons de publier :

Valence, le 25 avril 1886.

Messieurs DUFOUR ET DONNET, propriétaires du journal L'ABEILLE de la Nouvelle-Orléans, 73 rue de Chartres, à la Nouvelle-Orléans, (Louisiane), (Etats-Unis d'Amérique).

Messieurs,

Vous savez, certainement, que nous avons entrepris une grande œuvre aussi patriotique que nationale, celle d'élever un monument à la mémoire de la vaille Armée d'Afrique, celle qui a donné l'Algérie à la France, et qui a été l'école où, depuis la Tunisie, se sont formées toutes nos gloires militaires.

Pour glorifier cette Armée, nous avons cru devoir quitter les chemins battus de la routine, et nous mettre d'accord avec nos institutions politiques ; nous avons voulu ouvrir une ère nouvelle pour les petits, les modestes, les obscurs de cette armée, en les mettant,—quand ils ont été des héros,—sur le même pied que les grands et les puissants qui ont rendu de signalés services au pays ; en un mot, nous avons voulu décompenser cette suprême récompense du bronze de l'immortalité, et la rendre accessible à tous, comme l'est, en France, celle du bâton de Maréchal, que, suivant un vieux dicton, tout soldat aurait dans un coin de sa giberne.

Il y avait donc lieu de matérialiser cette idée, de démontrer qu'elle était juste et pratique, et de la faire entrer dans nos mœurs. C'est là, la raison pour laquelle nous avons choisi, pour représenter l'Armée française, le *Sergent Blandan*, le jeune héros—tous les héros sont jeunes—de Beni-Merod, le soldat légendaire de la vieille Afrique, la personnification la plus pure et la plus glorieuse de cette Armée.

Des aujourd'hui, cette ère de justice et d'égalité est ouverte, et les honneurs du bronze ne seront plus, désormais, l'apanage presque exclusif des grands et des souverains.

Il est inutile d'ajouter que cette idée de *démocratisation* du bronze est devenue instantanément populaire en France, et aussi bien parmi les soldats du passé que parmi ceux du présent ; l'Armée de l'avenir même,—notre vaillante jeunesse,—elle qui se prépare à entrer dans la carrière, fut prise d'un enthousiasme des plus réconfortants pour les âmes patriotes ; ce fut une sorte de réveil, de résurrection, de relèvement de nos cœurs, et nous en avons besoin après les malheurs —si immérités—de notre chère Patrie.

Depuis longtemps déjà, je voulais associer nos compatriotes de la libre-Amérique, la grande sœur aînée de notre jeune République, à l'œuvre que nous avions entreprise ici. Nous ne doutions point que notre appel n'en fût entendu ; car, dans quelque partie du monde que nous conduisent nos destinées, nous gardons toujours au fond du cœur l'amour de notre chère France, et nous nourrissons toutes les grandes idées, toutes les belles actions dont le récit nous arrive par le vent soufflant du côté de la Patrie.

C'est dans cette pensée, Messieurs, que je me suis décidé à m'adresser à vous, et à vous prier de coopérer à notre œuvre, soit au moyen de la légitime influence dont vous disposez dans le pays, soit par une active propagande parmi vos compatriotes d'Amérique, lesquels n'ont certainement point oublié ce précepte patriotique : "Qui donne à ses héros, prête à la Patrie."

Permettez-nous donc, Messieurs, de compter sur vous, dans cette circonstance, pour nous aider à parachever notre œuvre, dont le succès est d'ores et déjà entièrement assuré, aide qui nous fournira l'occasion de témoigner que, si les corps de nos compatriotes ont reflué du Mexique, de la libérale Amérique, leurs cœurs n'en sont pas moins restés Français.

Ci-joint, Messieurs, quelques notices historiques concernant le *Sergent Blandan* et le combat de Beni-Merod ; la liste nominative des membres des Comités d'initiative et d'honneur ; quelques circulaires relatives à l'appel aux souscripteurs, et au concours pour le monument, et des listes de souscriptions.

Ces Comités vous remercient d'avance, Messieurs, de ce que vous voudrez bien faire dans l'intérêt de cette Œuvre nationale.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération la plus distinguée,

Le délégué du Comité,
Colonel TRUMELET.

Nota.—Permettez-nous de vous remercier, Messieurs, pour l'aimable accueil que vous avez bien voulu faire à notre excellent correspondant, M. L. Simon, secrétaire de la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans. Nous sommes on ne peut plus heureux de retrouver, en Amérique, le patriotisme, la générosité, et toutes les vertus françaises. Nous n'oublierons pas de donner toute la publicité possible à cette disposition de nos compatriotes d'Amérique.

Colonel TRUMELET.

Nous trouvons d'intéressants renseignements sur la production du sucre à la Martinique, dans la dernière lettre de M. de Molinari au *Journal des Débats* :

La Martinique possède actuellement dix-sept usines, fondées, à l'exception de deux, sous la forme de Sociétés par actions, au capital variant de 750,000 francs à 6 millions. Elles sont aussi bien outillées que peuvent l'être nos fabriques les plus renommées de sucre de betterave, et, au surplus, leur outillage provient des mêmes ateliers. Il a été fourni par la maison Cail ou la Société des Fives-Lille. J'ai visité au Lamentin l'usine du baron Aimé, un réactionnaire fougueux, mais un propriétaire intelligent, et je ne m'attendais pas, je l'avoue, à trouver une installation aussi parfaite.

L'usine est rattachée aux habitations qui lui fournissent sa matière première —la canne, simplement coupée et débarrassée de ses feuilles ou de sa bagasse— par un réseau de 47 kilomètres de chemin de fer, et elle exporte 4,000 tonnes de sucre. Elle pourrait en produire le triple. L'étendue totale des chemins de fer dits d'usine à la Martinique est de 182 kilomètres. Ces établissements perfectionnés distribuaient, avant la crise actuelle, des dividendes qui allaient jusqu'à 40 0[0 et même davantage. Il conclut avec les "habitants" propriétaires de champs de canne, des contrats à long terme, et n'ont pas seulement introduit un progrès économique qui a sauvé la production sucrière, mais ils ont préparé aussi un progrès social.

Le correspondant berlinois du *Standard* de Londres rapporte les observations que le Pape a faites sur la situation présente de l'Eglise en Prusse, en recevant en audience spéciale huit catholiques allemands venus en pèlerinage à Rome.

Le Saint-Père a dit que le nouveau projet de révision des lois politico-ecclésiastiques, constituait un pas important vers le rétablissement de la paix entre les pouvoirs temporel et spirituel. Puis, s'adressant aux pèlerins, s'est exprimé en ces termes :

"Je crois que vous pouvez à présent regarder avec confiance vers l'avenir.

"L'empereur Guillaume m'a donné l'assurance de ses sentiments bienveillants, et de sa décision d'aller audevant des désirs de ses sujets catholiques. Dès le premier jour de mon pontificat, j'ai toujours pensé à l'Allemagne et prié Dieu qu'il y rétablisse la paix entre l'Eglise et l'Etat. A la fin, il semble qu'une amélioration se fasse sentir. Mais il est impossible que nous obtenions tout à la fois. Le progrès graduel est selon la nature humaine, et c'est particulièrement vrai pour votre patrie, où il n'y pas unité de religion et où il faut tenir compte de l'opposition naturelle entre les protestants et les catholiques et de la difficulté de les mettre d'accord. Mais il est dans l'intérêt de l'Etat que l'influence catholique revienne au pouvoir.

"Des principes fermes et sains préservent les catholique de tomber dans le socialisme. Ils savent qu'ils ont des devoirs envers l'Eglise, l'Etat et la maison impériale. J'aime beaucoup l'Allemagne et je prie chaque jour pour son bonheur. Je suis satisfait de la bonne contenance des catholiques en Allemagne.

"Au Parlement, ils constituent un magnifique corps aux énergiques efforts duquel on doit les plus grandes libertés qui ont été garanties à l'Eglise. Si de nouveaux conflits se produisaient, ils combattraient certainement de nouveau avec courage et persévérance. Mais vous n'avez pas à craindre une'si douloureuse nécessité. Nous devons être reconnaissants à Dieu des améliorations qui vont se produire, quand bien même l'Eglise n'obtiendrait pas tout ce qu'elle demande."

Le Sénat—dit le *Temps* du 25 avril—a voté, dans cette session, une proposition de loi depuis longtemps attendue par le monde artistique.

Elle a pour but de mettre fin à des pratiques qui ont été justement dénoncées par le rapporteur de la proposition, l'honorable M. Hardouin, comme attiguant profondément les mœurs artistiques de notre pays.

Il s'agit de ces fraudes qu'on pourrait qualifier de faux en matière artistique, et qui, en même temps qu'elles ont pour résultat de tromper l'acheteur sur l'authenticité d'une œuvre d'art, lèsent de la façon la plus grave les intérêts matériels et moraux de l'article dont le nom a été usurpé ou la signature contrefaite.

Le marchand qui, sciemment, met en vente ou en circulation des œuvres d'art ainsi revêtus de noms naïrpés ou de signatures frauduleusement imitées, est aussi coupable que l'auteur de ces faux d'une nature spéciale.

La proposition de loi donne aux tribunaux correctionnels la connaissance de tous ces faits, qu'elle punit d'un emprisonnement d'un an au moins et de cinq ans au plus et d'une amende de 16 fr. au moins et de 3000 fr au plus, sans préjudice aux dommages-intérêts s'il y a lieu.

C'est à l'initiative de M. Bardoux qu'est due cette disposition pénale dont les sévérités ne sont que trop justifiées.

A Portsmouth, on parle d'essayer une nouvelle invention du célèbre américain Ericsson : c'est un canon sous-marin construit en acier et d'une seul pièce ; il a 9 mètres de long et 41 centimètres de diamètres ; il lancera une torpille de 7m,50 de long, pesant près de 1,000 kilog ; il faudra une charge de poudre de 9 kilog. pour envoyer le projectile à plus de 300 mètres. Placé dans l'axe du bâtiment, fixé à la quille et à une profondeur de 2m,80, le canon aura deux obturateurs et le feu sera mis à l'aide de l'électricité. Mais pour cela, il faudra modifier la construction de certains navires : en attendant, et pour utiliser son invention sur les bâtiments existants, M. Ericsson a imaginé des supports placés à distance voulue, de chaque côté du bâtiment ; il soutiennent le canon qui est, en outre, supporté par des chaînes. Dans ce modèle, on est obligé de remonter la pièce sur le pont pour le chargement qui se fait par la bouche au lieu de se faire par la culasse comme dans les modèles fixes.

Saint-Pétersbourg, 28 avril, 8 h. 30.

Le tsar a décidément renoncé à son voyage chez les Cosaques du Don ; il prolongera son séjour à Livadia jusqu'à la moitié du mois de mai, et assistera au lancement de plusieurs cuirassés, destinés à renforcer la flotte de la mer Noire.

La *Gazette* (russe) de *Saint-Pétersbourg* publie a ce sujet un article qui relève l'importance de cette flotte pour la Russie. Le devoir de la Russie, dit ce journal, est de dominer absolument dans la mer Noire et d'assurer ses côtes du sud contre toute attaque. La question de la liberté des détroits aussi peu résolue en 1856 qu'en 1871 et pendant les années russes victorieuses étaient devant Constantinople ; elle ne l'a pas été ; il faut qu'elle le soit tôt ou tard, et, dans cette prévision, la flotte de la mer Noire doit être considérablement augmentée.

Nous lisons, dans l'*Echo de Pérse* :

Le Pape vient de décorer du grand cordon de l'ordre de Pie IX les princes Zil-i-Sultan et Nath-us-sultanah.

A cette occasion, ces jours derniers, M. Souhart, chargé d'affaires de France, et l'abbé Domergue, supérieur de la mission catholique de Téhéran, ont été reçus, en audiences solennelles, par les princes, et leur ont remis les insignes du susdit ordre, accompagnés de lettres-brévets de Léon XIII.

Dans ces lettres, le Pape remercie les princes pour l'esprit de justice et d'égalité avec lequel sont traités par eux les chrétiens habitant la Perse, et témoigne sa haute satisfaction et reconnaissance à ce sujet.

Berlin, 28 avril, 9 h.

Le Conseil fédéral va examiner un projet de loi qui crée une Ecole des langues orientales à l'Université de Berlin. L'enseignement portera sur sept langues différentes. Les frais de cet établissement seront supportés par l'empire et par la Prusse.

M. de Schlozer a offert au pape de la part de l'empereur Guillaume une croix pectorale en or, ornée de pierres précieuses, en souvenir de sa médiation dans l'affaire des Carolines.

MM. Marcel Deprez, de l'Académie des sciences de Paris, Lemonnier, président de la chambre syndicale des industries électriques, d'Arsonval, professeur au Collège de France, et Violet, chef du cabinet du ministre des postes et des télégraphes, sont nommés membres de la commission spéciale constituée à l'effet de préparer et proposer un règlement pour fixer les conditions techniques à remplir dans l'intérêt de la sécurité publique pour l'installation des conducteurs affectés à la transmission de la lumière ou au transport de la force par l'électricité en France.

Il résulte des recherches de M. Cazeneuve, de Lyon, exposées par lui à l'Académie de Médecine de Paris, séance du 27 avril, que les différentes matières employées à la coloration des vins ne sont pas également nuisibles. Les *jaunes* seuls sont toxiques ; les rouges, pour la plupart, surtout le *pourpre*, sont inertes et ne provoquent pas d'empoisonnement. La *fuchsine*, dont il a été si souvent question, n'est dangereuse que quand elle est mélangée d'arsenic par suite d'une préparation défectueuse.

Le *Nord Maritime* demande la création d'un port de guerre à Dunkerque, France.

Après avoir montré, d'après de récentes statistiques, l'accroissement redoutable de la marine de guerre allemande, notre confrère de Dunkerque fait ressortir les avantages qui résulteraient, au point de vue de la défense nationale, de la création d'un port en eau profonde et d'un arsenal maritime à Dunkerque. "Il faut, ajoute-t-il, que ce port soit pour les peuples du Nord, ce que Cherbourg sera pour l'Angleterre : une porte de sûreté contre les coups de main."

Le *Journal du Havre* du 24 avril :

Il y a des questions qui, périodiquement, reviennent en discussion devant les Chambres et qu'on est certain d'y retrouver, chaque année, presque à date fixe : de ce nombre est l'admission temporaire des filés de coton.

Le Nord tient pour, le Midi contre la mesure, et annellement un député des Bouches-du-Rhône vient rééditer la même demande, qui régulièrement est toujours rejetée. C'est M. Ballue qui, cette année, a attaché le grelot.

Mais voici qu'il vient de se produire un fait qui, tout local qu'il peut paraître, n'en a pas moins une grande importance, en égard aux intérêts que représentent, en France, les industries du coton et de la soie ; nous voulons parler d'une pétition émanant d'un groupe de tisseurs de Lyon et de fabricants de l'Isère et de la Loire, affirmant bien haut que "l'administration temporaire des filés de coton ne leur serait d'aucun secours," qu'elle ne profiterait qu'à quelques cas particuliers et ne saurait que nuire au Nord industriel, et nous apprenant qu'une partie de la crise lyonnaise provient tout simplement d'une autre admission temporaire, celle des tissus étrangers, en vigueur depuis 1879. Ces fabricants demandent donc très catégoriquement le retrait dudit décret.

Les industriels lyonnais signataires de la pétition, paraissent avoir la raison de leur côté. Les tissus suisses et allemands viennent, en effet, se faire teindre et apprêter chez eux, y prennent l'empreinte et la forme du tissu français et se vendent à Lyon même comme produit indigène, faisant ainsi concurrence aux manufactures de la ville et de la région.

Pour qui veut bien y réfléchir, il y a évidemment un mal bien autrement grave que celui qui résulte de la nécessité de payer quelques centimes de plus les filés nécessaires à la fabrication des tissus mélangés.

Les droits d'entrée, dont on a fait tant de bruit, ne représentent guère, d'après les avis les plus compétents, qu'un tiers de centime, un demi-centime tout au plus par mètre d'étoffe d'une valeur de 90 centimes, tandis que l'introduction permanente en franchise de tissus étrangers constitue un danger constant pour l'immense majorité des fabricants méridionaux.

On lit dans la *Semaine religieuse*, à propos de la lettre de l'archevêque de Paris :

"A la liste des soixante et un prélats qui avaient adhéré à la lettre de Son Eminence et dont les noms ont paru dans nos deux précédents numéros, nous devons ajouter sept noms nouveaux, ceux des archevêques de Sens et de Bordeaux, et des évêques de Poitiers, d'Ajaccio, de Belley, de LaRochelle, de Tarbes et de Digne.

Le massacre de l'expédition italienne au Harrar, que nous annoncions l'autre jour, a produit une grande sensation à Rome. L'expédition avait pour chef le comte Porro et se composait primitivement de quatorze membres. L'objet qui lui était assigné officiellement était l'exploration du pays et l'établissement de factoreries et stations commerciales.

Dans les cercles russes, on est tout particulièrement impressionné du ton d'hostilité qui règne, en Allemagne, à l'égard de la France, et de la complaisance des feuilles autrichiennes à se faire l'écho de ces dispositions.

On croit, en général, que l'Europe est à la veille de graves événements. La loi autrichienne sur le "landsturm", et la hâte avec laquelle elle a été votée, font craindre de prochaines complications.

Il y a quelques jours, sir Henry E. Roscoe, membre des Communes en Angleterre, a fait une proposition ayant pour objet de créer à Londres une clinique anti-hydrophobique basée sur l'application de la méthode Pasteur.

A cet effet, il vient de se rendre à Paris, afin de se livrer à une enquête spéciale ; il est accompagné, notamment, par le docteur Mac-Kellar et trois autres médecins appartenant à divers hôpitaux de Londres.

Le roi d'Italie a signé, le 26 avril, le décret prononçant la dissolution de la Chambre des députés.

La date des nouvelles élections est fixée au 23 mai ; les ballottages auront lieu le 30 mai.

M. le docteur Laburthe, médecin du ministère de l'Intérieur de France, est chargé d'une mission à l'effet d'entreprendre des recherches anthropologiques dans les dolmens, les grottes funéraires, etc., des départements d'Alger et de Constantine.

Le congrès annuel des architectes français se tiendra, cette année, à Paris, du 7 au 12 juin. Parmi les excursions projetées, il en est une à Troyes, qui aura lieu le 10 juin.

☞ Voir l'annonce de la pension de Mme F. Gonthier—pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

Décédée, hier, 11 mai 1886, Mme J. H. DE FUENTES, née FÉLICIE M. RABASA.

Décédé, hier matin, 11 mai, à 8 heures et demie, à l'âge de 33 ans et demi, FRANK BÉRARD, natif de la Nlle-Orléans. Les amis et connaissances des familles Berard, Duffar, Depassé, Barbé, Caruso, Saux, Granaldi, Fontan Salnque, Pizzini, Barthonomy Antony sont priés d'assister aux funérailles, qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures P. M., de sa dernière résidence No 242 rue Dauphine.

De la part de sa veuve.

Le journal de Louisville, Kentucky, est prié de reproduire cet avis.

Salle de la Société de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

Les officiers et les membres de cette Association sont requis de se réunir avec insigne, aujourd'hui, mercredi, 12 mai 1886, à 3:30 heures de l'après midi, dans leur salle, No 51 rue Bienville, pour se rendre aux funérailles du feu frère FRANK BERARD, âgé de 40 ans et 6 mois, natif de la Louisiane.

Par ordre de

CHAS. T. SONIAT,
Chairman du Comité de Secours.
ELIE LAMBERT, Secrétaire aux finances.
Approuvé : A. L. TASSOT,
12mai—1j Président.

MESSE FUNEBRE.

Une messe funebre sera célébrée à l'Eglise St-Maurice, près des Casernes, VENDREDI, 14 mai 1886, à 8 heures du matin, pour le repos de l'âme de Dame PIERRE CARRAU. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

De la part de son époux et de ses enfants.

12 mai—3 j

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes, Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile 8 nov—1anPP

Société des Lutiers.—Les officiers et membres de la susdite Société sont requis d'assister à une réunion pour les élections des officiers de 1886 à 1887 qui auront lieu SAMEDI, le 15 mai 1886, à 7 heures du soir, au local habituel, coin des rues Poydras et Dryades.
Soyez ponctuels.
Par ordre du président,
PIERRE PUISSEGUR.
PIERRE DONZÉS, Secrétaire.
12 mai—12,13

BONS MARCHÉS!
BONS MARCHÉS!!
J'ai l'honneur de prévenir mes clientes et le public en général que j'ai un assortiment complet de bottines en peau de veau française pour dames et de souliers en tous genres qui ont été faits en vue des Exposition et du gand mouvement d'affaires qu'elle devait amener. Toutes ces chaussures ont été confectionnées par moi. Je les offre maintenant à